



MHV, la mutuelle de proximité pour tous

mercredi 6 novembre 2013, par [lpe](#)

La Mutuelle des Hôpitaux de la Vienne, malgré ce que son nom pourrait laisser à penser, offre sa gamme de produits de santé à tous les publics.

Créée en 1959 par des agents hospitaliers pour des hospitaliers, elle s'est ouverte en 1990 à tous les individuels et en 2005 aux entreprises. Son activité est aujourd'hui répartie à part égale entre ces trois publics.

La MHV répond aux souhaits spécifiques de chaque entreprise grâce à une adaptation étudiée de ses garanties. Elle prévoit d' étoffer son portefeuille actuel de plus de 150 entreprises départementales.

Une nouvelle agence à Châtellerauld

Par ailleurs, pour apporter un meilleur service aux particuliers, la Mutuelle mise sur ses liens de proximité en facilitant les relations directes avec un conseiller. C'est pourquoi elle a ouvert deux agences, en plus de celle du CHU, dans les galeries marchandes d'Auchan Poitiers et de Chasseneuil-du-Poitou, en 2007 et 2010. Ces agences sont accessibles de 9 h à 20 h, 6 jours sur 7. Une troisième vient récemment renforcer ce réseau de proximité, Boulevard Blossac à Châtellerauld. L'implantation de la Mutuelle sur le châtelleraudais sera probablement favorisée par la gestion des contrats des entreprises SNECMA et Ceramic Coating Center qu'elle s'est vu confier par le groupe SAFRAN et qui témoigne de la qualité des services qu'elle propose.

Parmi ses arguments phares, la MHV met également en avant l'absence de délais de carence (sauf cas bien déterminé) et de droits d'adhésion, un remboursement sous 48 h après celui du régime obligatoire et la cotisation gratuite pour le 3e enfant et les suivants.

La Mutuelle a aussi élargi sa gamme en distribuant depuis le 1er avril, des produits de prévoyance individuels et collectifs, des produits d'épargne et de retraite collectifs.

Régie par le Code de la Mutualité, la MHV dispose d'une Assemblée Générale de délégués élus parmi ses 25 000 adhérents, chargée de nommer le Conseil d'administration. Les adhérents sont invités à participer à la vie de leur Mutuelle en proposant leur candidature en qualité de délégué.

Plus : www.mhv-sante.fr



[Publi-information](#)